

# LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



## LA FORMATION

Débuter dans le monde de la propriété intellectuelle peut s'avérer complexe. Dans un univers concurrentiel mondialisé, il est indispensable d'être sensibilisé à ses enjeux économiques. Avant de déposer une marque, un brevet ou un dessin et modèle, il faut disposer de connaissances de base en la matière.

Si la propriété intellectuelle fait partie de notre quotidien, la comprendre et savoir comment l'intégrer dans son projet est une première étape d'une bonne stratégie. Pour vous accompagner, la CEM a développé une formation courte et simple à comprendre.



## LES OBJECTIFS

- Comprendre les notions fondamentales du droit de la propriété intellectuelle
- Maîtriser les différentes marques
- Savoir faire vivre une marque (la créer, la louer, la céder...)



## MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

### Outils :

- Salle adaptée pour recevoir une formation, paperboard, moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, diaporamas, vidéo, PowerPoint.
- Support de cours

### Méthode :

Formation interactive, basée sur une présentation du formateur, des échanges avec les stagiaires et des mises en situation via des cas pratiques.

### Évaluation :

Cette formation n'est pas soumise à une évaluation. Cependant, le formateur interrogera oralement les stagiaires, tout au long de la formation pour vérifier la bonne compréhension.

## LA DURÉE

Il s'agit d'une formation  
de 1 jour répartie en  
7h00.

## PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit

Participant maximum : 10

Participant minimum : 1

## LE LIEU

La formation se déroulera  
en présentiel à Saint-Barthélemy

## CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE  
MULTIPROFESSIONNELLE  
Établissement Public Territorial  
de la Collectivité de Saint-Barthélemy  
59 rue Samuel Fahlberg, Gustavia,  
97133 Saint-Barthélemy  
Tél. : 05 90 27 12 55  
Port : 06 90 68 51 04  
[gregory.guerot@cemstbarth.com](mailto:gregory.guerot@cemstbarth.com)  
[www.cemstbarth.com](http://www.cemstbarth.com)



## PROGRAMME



CHAMBRE ECONOMIQUE  
MULTI-PROFESSIONNELLE

Saint-Barthélemy

La formation de vos projets commence ici....

### • 1 - La définition de la propriété intellectuelle

- Les œuvres de l'esprit.
- La protection des œuvres de l'esprit.

### • 2 - Les différents types de droits de propriété intellectuelle

- Les brevets.
- Les droits d'auteurs.
- Les marques.
- Les dessins et modèles.
- Les indications géographiques et les appellations d'origine.
- Les secrets d'affaires.

### • 3 - La protection de la marque

- La marque française.
- La marque européenne déposée à l'Office de l'union européenne pour la propriété intellectuelle « EUIPO ».
- La marque internationale déposée à l'« OMPI ».
- La protection de la marque pour l'Afrique francophone et subsaharienne.
- Le dépôt de la marque dans chaque pays.

### • 4 - L'intérêt de déposer une marque

- La mise en cause de la responsabilité civile en cas de « contrefaçon » d'une « marque » non déposée.
- La mise en cause de la responsabilité pénale en cas de contrefaçon d'une marque déposée.
- La jurisprudence : le jugement du 1er décembre 2023 (3ème chambre - 2ème section) sur la terminologie - « Divine » et son visuel déposé par la société PUIG France (Jean-Paul Gautier) sur le parfum - « Gautier Divine » : condamnation

### • 5 - La composition de la marque

- Une terminologie.
- Un visuel : sigle ou logo ou autre.
- Un dépôt « sonore ».
- L'association d'une terminologie et/ou d'un visuel et/ou d'un enregistrement sonore.

### • 6 - L'impossibilité de modifier une marque

- Les modifications et les nouveaux dépôts successifs.
- Le portefeuille de marques.
- La gestion d'un portefeuille de marques.

### • 7 - Le dépôt d'une marque française

- Les recherches d'antériorité en marque et en dénomination sociale.
- Le champ de la marque française : la demande d'extension sur le Polynésie française.
- Les modalités de dépôt.
- La durée de la protection de la marque

### • 8 - La marque européenne

- Le champ de la marque européenne.
- Le droit de priorité de la marque française.
- Les modalités de dépôt.
- La durée de la protection.

### • 9 - La marque mondiale

- Le champ de la marque mondiale.
- Le choix des pays.
- Les modalités de dépôt.
- La durée du dépôt

### • 10 - La location d'une marque

- La licence de marque.
- L'enregistrement de la licence de marque.
- L'intérêt de la licence de marque.

### • 11 - La cession d'une marque

- La cession de la marque : l'apport - l'apport dans le cadre d'une opération de restructuration, la vente
- La donation.
- L'enregistrement de la cession.

### • 12 - La « perte » d'une marque

- Le non-renouvellement de la marque.
- La non-utilisation de la marque



## PUBLIC CONCERNÉ

- Chef d'entreprise
- Directeurs d'établissement
- Responsable juridique
- Juristes d'entreprise
- Avocats
- Conseils d'entreprise
- Directeurs administratifs et financiers
- Expert-comptable
- Toute personne souhaitant bénéficier d'une actualisation complète en droit des sociétés

## PROFIL FORMATEUR

Tous les formateurs répondent aux exigences des cahiers des charges dont l'expérience professionnelle et les diplômes ont été validés.



## FINALITÉ

- Certificat de réalisation de formation
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.

## LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponibles sur notre site Internet. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches

Formation adaptable aux personnes en situation de handicap. Veuillez contacter la référente handicap Virginie Allamelle au 0590 27 12 55 ou sur [virginie.allamelle@cemstbarth.com](mailto:virginie.allamelle@cemstbarth.com)



POUR VOUS INSCRIRE, NOUS VOUS INVITONS À COMPLÉTER LE BULLETIN D'INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET DE LA CEM : [WWW.CEMSTBARTH.COM](http://WWW.CEMSTBARTH.COM)